

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 14 mars 2020

## Coronavirus-COVID-19 : Point de situation en Bourgogne-Franche-Comté

**Ce 14 mars, près de 340 personnes sont atteintes par le COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté. Un nouveau décès est à déplorer d'une personne domiciliée dans le territoire de Belfort.**

Santé publique France recense ce samedi 14 mars, 339 personnes testées biologiquement et identifiées comme positives au COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté.

Un nouveau décès d'une personne domiciliée dans le territoire de Belfort s'ajoute aux cinq décès à déplorer dans la région.

A ce stade, un quart seulement des patients sont hospitalisés, la grande majorité étant suivie à domicile, mais on note un début d'augmentation des prises en charge en réanimation (20 personnes), qui constitue un marqueur de l'évolution de l'épidémie.

Une épidémie qui poursuit son accélération suivant la même cartographie territoriale à ce stade :

-Circulation toujours très dynamique du virus dans le Doubs et à l'échelle du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté

-Intensification de la circulation en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire (en particulier dans le sud du département) et en Haute-Saône

-Circulation plus faible dans le Jura ; sporadique dans la Nièvre et l'Yonne.

### **Adapter nos comportements pour freiner l'épidémie**

Pour gagner du temps et permettre aux hôpitaux, aux services d'urgences et de réanimation de prendre en charge les patients les plus gravement atteints, il est nécessaire d'adapter nos comportements :

- Il est demandé aux personnes de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile en limitant leurs contacts au maximum.
- Les familles participent à cet effort de freinage avec la fermeture des crèches, des établissements scolaires et des universités en vigueur dès ce lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

- Tous les rassemblements de plus de 100 personnes sont désormais interdits. Face à la situation épidémiologique dans le Doubs et sur le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, une mesure d'interdiction de tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 50 personnes en milieu clos est applicable.
- Chacun d'entre nous, dans son comportement individuel, a les moyens d'agir simplement et efficacement en limitant autant que possible les contacts inter-humains et en adoptant systématiquement les gestes barrières de protection individuelle et collective : **se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.**

## Centres 15 : Priorité aux appels urgents

Les centres 15 de la région sont soumis à un afflux massif d'appels au sujet du coronavirus-COVID-19, qui mettent à mal leur capacité à exercer leur mission première : la réponse aux urgences médicales.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et la préfecture de région en appellent au civisme de chacun et soulignent qu'il est nécessaire de **réserver les appels au 15 aux véritables urgences médicales et, s'agissant du coronavirus, aux personnes présentant des symptômes sévères.**

Pour toute autre demande médicale non-urgente, il convient de s'adresser à son médecin traitant.

 Contact Presse :  
Lauranne Cournault  
Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex  
<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>